

Le *vingt-cinq mars deux mille vingt et un*, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué le *dix-neuf mars deux mille vingt et un*, s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances ainsi qu'en téléconférence sous la Présidence de Monsieur Jean PAPADOPULO, Président.

**70 membres du conseil en exercice.**

**Ont participé aux votes :**

**A l'ouverture de séance**

**32 Conseillers communautaires présents :** ACCETTOLA Hélène - AYDIN Michaël – BACCONNIER Michel - BERGER Alain - BERGER Dominique - BERTOLA-BOUDINAUD Graziella - BETON Christian - BORGHI Roland - CHAUMONT-PUILLET Anne - CHRIQUI Vincent - DEBES Céline - DENIS Christophe - DI SANTO Laurent - DURAND Fabien - FAYET Michel - GAGET Mathieu - GAUDE Daniel - GIRAUD Denis - GUETAT Christian - KOPFERSCHMITT Carine - LIGONNET Andrée - LORIOT-CARNIS Maryse - MARION Cyril - MARY Alain - MICHALLET Damien - PAPADOPULO Jean - PENOT Danielle - SALMON Jean-Noël - SUCHET Noël - TISSERAND Olivier - VERLAQUE Florence - WAJDA Daniel

**17 Conseillers communautaires en visioconférence :** BADIN Pascale - BLOND Priscilla - BOCHARD Jean-Jacques - CICALA David - GIRARD Jean-Pierre - JURADO Alain - LAVILLE Christophe - LEGAY-BELOD Gaël - LEPRETRE Aurélien - MARTI Patrick - NICOLE-WILLIAMS Patrick - PARDAL Jean-Claude - POUDEVIGNE Magaly - ROY Nadine - SIMON Catherine - VERJUS Anne - VIAL Guillaume

**07 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoirs :** ALIAGA Alexandre donne pouvoir à BORGHI Roland – BACCAM Marguerite donne pouvoir à LEPRETRE Aurélien - BELIME Gaëlle donne pouvoir à MARION Cyril - BOUCHET Lucas donne pouvoir à MARION Cyril - PERRARD Damien donne pouvoir à SALMON Jean-Noël - RABUEL Guy donne pouvoir à GAUDE Daniel - RENARD Isabelle donne pouvoir à AYDIN Michaël

**14 Conseillers communautaires absents :** BOUISSET Sandrine - BRULEFERT Helen - DANTHON Brigitte - DESFORGES Marie-Laure - DIAS Olivier - DURET Isabelle - DUSSERT Marie-Thérèse - GAGET Christine - LOUKILI Bouchra - MAILLET Dorian - MARGIER Patrick - NASSISI Ludovic - ROULOT Océane - SADIN Christine

**Secrétaire de séance :** VERLAQUE Florence

En début de séance, et conformément au règlement intérieur qui autorise le dépôt des vœux et motions jusqu'à l'ouverture de la séance, le Président propose le rajout d'une motion portant soutien à Photowatt et à ses salariés. Cette motion sera examinée en fin de séance.

**21 03 25 102 RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CRC AUVERGNE-RHONE-ALPES SUR LA GESTION DE LA CAPI AU COURS DES EXERCICES 2013 A 2019**

La CAPI a fait l'objet, entre 2019 et 2020, d'un contrôle de la Chambre Régionale Auvergne-Rhône-Alpes (CRC) sur la gestion de la collectivité au cours des exercices 2013 à 2019. Les investigations ont porté plus particulièrement sur les points suivants :

- |  |   |
|--|---|
| - La régularité budgétaire et la fiabilité des comptes | - La gestion des Ressources Humaines                        |
| - La situation financière                              | - La politique d'investissement et la gestion du patrimoine |
| - La gestion interne et la commande publique           | - L'éclairage public  |

La Chambre Régionale Auvergne-Rhône-Alpes a fait quelques recommandations notamment sur la gestion des Ressources Humaines ou bien la Mutualisation, toutefois elle qualifie la situation financière de la CAPI comme satisfaisante. La collectivité dispose d'une année pour apporter des améliorations sur les sujets pointés.

Le rapport et la réponse apportée par le président ont été transmis à l'ensemble des conseillers communautaires avec leur convocation.

Pour répondre aux interrogations sur la gestion des ressources humaines, le président précise qu'en plus d'un travail effectué par la direction, la collectivité a fait le choix de recourir à un cabinet spécialisé pour l'accompagner dans ces démarches d'améliorations.

Concernant la plateforme de construction durable ASTUS, le président informe que des études sont en cours sur son devenir mais que la Construction Durable reste au cœur des orientations de la CAPI. Sur le sujet de la mutualisation, un travail est de réflexion est en cours pour essayer de développer de nouveaux projets de mutualisation en collaboration avec les communes.

**Acté à l'unanimité**

**21 03 25 103 SOUTIEN A PHOTOWATT ET A SES SALARIES**

Les représentants des salariés de la société PHOTOWATT (filiale du groupe public EDF) située à BOURGOIN-JALLIEU sont inquiets quant au devenir de cette entreprise employant plus de 200 collaborateurs et spécialisée dans la réalisation de panneaux photovoltaïques. Avec l'ensemble des élus du conseil communautaire, la CAPI souhaite apporter son soutien aux salariés de Photowatt et affirmer sa volonté de voir ses activités perdurer et se développer sur le territoire de la CAPI.

Il est proposé au Conseil communautaire de demander à l'Etat, ainsi qu'au groupe EDF dont il est l'actionnaire majoritaire, de tout mettre en œuvre pour sauvegarder l'emploi local et de maintenir l'activité de Photowatt sur le territoire de la CAPI, en tant qu'acteur essentiel de la transition énergétique.

***Approuvé à l'unanimité***

**PRESENTATION DE LA PHASE STRATEGIE DE LA CAPI DANS LE CADRE DE SON PROJET DE TERRITOIRE**

Le président, accompagné par le Cabinet Sémaphore, présente à l'ensemble des conseillers communautaires la phase Stratégie du projet de territoire qui a été validée par le bureau communautaire lors de la séance du 21 janvier 2021.

Cette présentation fait suite à un séminaire de travail auquel ont été conviés les conseillers communautaires et qui s'est déroulé le 26 novembre 2020.

Le projet de territoire est le socle fondateur qui fixe les principaux enjeux de développement auxquels un territoire doit répondre en fonction des besoins des habitants, des ressources du territoire. C'est un projet évolutif qui s'adaptera à la réalité, aux événements imprévisibles du futur, aux contraintes budgétaires et aux opportunités qui se présentent.

Le support de présentation reprenant l'ensemble des axes et orientations sera adressé à chaque conseiller communautaire dès la fin de la séance. Il sera également disponible sous C@pinet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

**PAPADOPULO Jean**

Président de la CAPI

**VERLAQUE Florence**

Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "F. Verlaque".

A long, solid blue horizontal line drawn across the page.